

4° De la part de M. Ettore Cæli :

Notice nécrologique sur M. Giovanni de Brignoli di Brunnhoff.

5° *Mémoires de la Société académique d'Angers*, n° 4.

Revue des Sociétés savantes, janvier 1857.

6° En échange du Bulletin de la Société :

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture, numéros d'avril et mai 1857.

L'Institut, mai et juin 1857, cinq numéros.

M. de Schœnefeld, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante adressée à la Société :

DU BOIS D'IF, CONSIDÉRÉ COMME OBJET D'UN COMMERCE IMPORTANT AU XV^e SIÈCLE,
par **M. le baron de MÉLICOQ.**

(Lille, juin 1857.)

De nos jours, l'If (*Taxus buccatu* L.), dont l'illustre Aug.-Pyr. De Candolle a parlé dans sa *Physiologie végétale* (1), et que M. Alph. De Candolle range parmi les arbres qui occupent la circonférence du cercle arétique, ou au moins les deux tiers (2), n'est plus cultivé que comme arbre d'agrément. Il est vrai que M. A. Murray nous apprend que les sauvages de la Californie emploient pour leurs arcs le bois très élastique du *Taxus Lindleyana* A. Murr., grand arbre dont les branches sont extrêmement longues et pendantes (3).

J'étais loin de penser que les sauvages ci-dessus mentionnés eussent emprunté cet usage à notre vieille Europe, et, toutefois, les registres de la recette générale des ducs de Bourgogne, conservés aujourd'hui aux archives générales du Nord, nous font connaître que les arcs et les arbalètes que les ducs de Bourgogne fournissaient à leurs arbalétriers et à leurs archers, si nombreux alors dans les armées, étaient de bois d'If, amené à grands frais de la Roumélie et du Portugal.

Qu'il nous suffise d'emprunter à ces curieux recueils quelques citations.

En 1430, le comptable nous apprend qu'une douzaine d'ars de bois de Rommenie et de Prusse, a coûté XIII s. En 1434, il nous dit qu'une arbalète d'ist, garnie de *signolles*, a été payée L s. Entrant, l'année suivante,

(1) Page 1001.

(2) *Géographie botanique*, p. 530.

(3) *Bulletin de la Société Botanique de France*, t. II, p. 204.

dans de plus amples détails, il nous déclare qu'il a fait venir pour les troupes du duc ccccxv bastons de Rommenie, à xviii d. pièce.

Il est inutile de répéter ici les dépenses portées, chaque année, en compte à ce sujet : qu'il nous suffise de faire remarquer que, en 1444, onze cens quartiers de bois d'If de Rommenie, pour faire ares à main, reviennent, à raison de xxviii l. iiii s. le cent, à cccx l. iiii s.; que, trois ans après, le duc fait venir des pays de pardeça v m. quartiers de bois d'If, pour faire ares à main; qu'en 1448, enfin, le roi de Portugal lui en envoie iiii m. ix c. quartiers (1). — Les flèches de guerre de la grande sorte et de *bois cuit*, de neuf palmes de long, chirées à la main et empenées, coûtaient iiii s. vi d. la douzaine.

M. Baillon fait à la Société la communication suivante :

DE L'HERMAPHRODITISME ACCIDENTEL CHEZ LES EUPHORBIACÉES, par M. H. BAILLON.

Les expériences entreprises dans le but d'éclaircir les questions de fécondation demandent de grandes précautions, lorsqu'on opère sur des fleurs de très petites dimensions. Une cause d'erreur sur laquelle on a souvent insisté est la monœcie accidentelle. Fréquemment, sur un pied femelle, on voit apparaître une ou plusieurs fleurs mâles; j'ai eu occasion d'en signaler à la Société des exemples assez inattendus. Je l'entreprendrai aujourd'hui d'une autre cause d'erreur, contre laquelle il est plus difficile, en général, de se mettre en garde; il s'agit de l'hermaphroditisme accidentel chez des plantes à fleurs monoïques ou dioïques. J'en ai observé bien des cas chez les Euphorbiacées, qui m'occupent spécialement pour le moment, et je puis dire qu'il n'y a guère un type, dans cette intéressante famille, qui n'en ait présenté un ou plusieurs exemples.

Il était d'abord naturel d'étudier attentivement la fleur femelle des Euphorbiacées qui possèdent des staminodes au pied du gynécée. Parfois de petites glandes ont été prises pour un disque hypogyne, qui n'étaient en réalité que des étamines non développées. Le *Crozophora tinctoria* est dans ce cas. Cinq étamines apparaissent sur son réceptacle, après les pétales et dans leur intervalle; elles demeurent à l'état de staminodes et ressemblent à un disque glanduleux. Mais il peut arriver qu'elles prennent un développement anormal et l'on a alors une véritable anthère contenant du pollen, implantée à la base de l'ovaire, comme j'en ai rencontré et figuré des exemples.

Il faudra donc se prémunir avec grand soin contre cette cause d'illusions, si l'on veut faire des expériences concluantes à l'aide du *Crozophora*. Celles-ci semblent très faciles au premier abord; une grappe assez allon-

(1) Voy. M. le comte de La Borde, *Les ducs de Bourgogne*, t. I, p. 392.